

DOSSIER DE CONSULTATION DU MARCHE

**ASSISTANCE TECHNIQUE PILOTE DE TESTS SUR LE PROJET
MOSAIC
DSI 2018 964 PAP**

**DIRECTION DES PROJETS METIER ET DU SI
BPIFRANCE
27-31 AVENUE DU GENERAL LECLERC
94710 MAISONS ALFORT**

Date limite de remise des offres :

22 décembre 2018 à 18H00

Sommaire

1. Préambule.....	3
2. Contexte du projet.....	3
2.1. Entité acheteuse	3
2.2. Contexte	3
2.3. Description de l'application	4
3. Objet du marché	4
3.1. Champ de l'étude.....	4
3.1.2. Description de la mission.....	4
3.2. Lieu de la prestation	5
3.3. Durée d'exécution et planning prévisionnel	5
3.4. Cession de droits	5
3.5. Conditions générales d'achats	5
4. Dispositions générales	6
4.1. Soumission des offres	6
4.2. Modification du détail du dossier de consultation	6
4.3. Option / Variante	6
4.4. Délai de validité des offres	6
4.5. Confidentialité	6
4.6. Pièces constitutives du marché	6
5. Déroulement de la consultation.....	6
5.1. Contenu du dossier de la consultation	7
Le dossier de la consultation comprend les pièces suivantes :	7
5.2. Demande de renseignements et documents complémentaires	7
5.3. Contenu des réponses	7
6. Critères d'attribution.....	7
7. Modalités essentielles de financement et de paiement.....	8
8. Voies de recours	9

Marché passé selon la procédure adaptée prévue dans le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 en application de l'Ordonnance modifiée n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à son décret d'application n° 2016-360 du 25 mars 2016 modifié.

Seuls sont habilités à soumissionner les candidats pouvant justifier qu'ils ne se trouvent dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics

1. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1 Entité acheteuse

Bpifrance Assurance Export, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 000 euros, dont le siège social est situé 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 815 276 308

2.2 Contexte

L'objet de cette consultation est une prestation d'assistance technique pour un pilote de tests intervenant sur le projet MOSAIC qui est la refonte de l'application d'Assurance-Crédit Moyen-Terme au sein du service de Gestion Assurance Export (GAE) de la Direction des Projets et Solutions Métiers (DPSM) de Bpifrance qui mène à bien les projets informatiques.

La mission se déroulera au sein des équipes en charge des applications Métier de Bpifrance Assurance Export. Cette prestation sera supervisée par le responsable de service GAE.

La mission sera réalisée en conformité avec les normes DGP (Démarche de Gestion de Projet) de Bpifrance.

2.3. Description de l'application

MOSAIC est le projet de refonte de l'applicatif ASC, qui gère les dossiers de l'Assurance-Crédit depuis une vingtaine d'années.

Le SI de Gestion de l'Assurance-Crédit doit être rénové afin de faire face aux enjeux de développement de l'activité et prévenir les risques opérationnels liés à l'obsolescence technologique de la solution actuelle. Il s'agit d'une refonte complète qui englobe :

- Une extension de périmètre et un enrichissement fonctionnel,
- Une ergonomie totalement nouvelle,
- Un reporting amélioré pour l'Etat.

La phase de conception fonctionnelle de la solution cible a été engagée par Coface avant transfert vers Bpifrance. Elle a été poursuivie pour actualiser les spécifications disponibles, les compléter et les finaliser afin d'engager la deuxième grande phase du projet : réalisation/déploiement de la solution cible.

La réalisation du projet sera effectuée dans le cadre d'un forfait par un prestataire externe. La cible initiale de mise en production est le 31/12/2020.

3. OBJET DU MARCHÉ

3.1. Champ de l'étude

3.1.2. Description de la mission

Le présent marché a pour objet une mission au sein du service DPSM/Assurance Export/GAE de **pilotage des activités de tests dans le cadre du projet MOSAIC** du système cible de gestion de l'Assurance-Crédit.

Il s'agit de définir, mettre en œuvre et conduire les éléments du projet dans le but d'obtenir un résultat optimal et conforme aux exigences métiers formulées et validées, par ou pour le commanditaire, en ce qui concerne la qualité, les performances, le coût, le délai et la sécurité.

La mission de pilotage des activités de tests recouvre les activités suivantes :

- **Pilotage de l'équipe de tests et recette**
 - Rédiger les plans de recette des différents niveaux de tests à couvrir sous la responsabilité de Bpifrance
 - Etablir le planning détaillé et les charges des activités de tests en lien avec les différentes parties prenantes
 - Gérer l'organisation des recettes de l'application cible MOSAIC
 - Les adhérences entre les différents types de recette (statique, migration, interface, bon fonctionnement)
 - Les environnements utilisés avec les problématiques de mise à jour de données, de gestion de configuration logicielle
 - Suivre et coordonner l'exécution des recettes fonctionnelles, de l'installation des environnements à la signature des PV de recette, en lien avec les parties prenantes de la DSI et les métiers
 - Réaliser le reporting global d'avancement des recettes de la solution cible MOSAIC
 - Identifier et remonter les risques
 - Proposer et suivre les plans d'actions
 - Mettre en place les indicateurs de suivi, les analyser et alimenter le reporting

- Animer la gouvernance des tests & recettes
 - Gérer la communication du projet, à l'intérieur du dispositif et en dehors,
 - Identifier et obtenir les arbitrages nécessaires afin de maintenir le dispositif projet dans un cadre d'engagement maîtrisé.
- **Gestion du prestataire en charge des développement et tests d'intégration**
 - Définir les objectifs de tests relevant de la responsabilité du prestataire
 - Piloter la mise en place des opérations réalisées par le prestataire et les contributeurs
 - Gérer la relation opérationnelle avec le prestataire concernant la qualité logicielle en lien avec le Directeur du programme.
 - Contrôler la qualité des dossiers de tests du fournisseur en charge de la réalisation des tests d'intégration
 - Etablir le niveau de qualité des livraisons en liaison avec les éléments du contrat avec le prestataire
- **Conception, exécution des tests & gestion des anomalies**
 - Contribuer à la rédaction des dossiers de tests et recette
 - Contribuer à l'exécution des dossiers de tests et recette
 - Piloter le processus de gestion des anomalies
 - Suivre l'intégralité du stock des différents niveaux de tests
 - Définir avec les parties prenantes les priorités de correction
 - Valider la qualité des livraisons

3.1.5. Expérience exigée

Expérience exigée dans des missions similaires (Hors stages d'études) : **5 ans**.

3.2. Lieu de la prestation

La prestation se déroule au 24 rue Drouot à Paris mais des déplacements à Maisons-Alfort sont à prévoir.

3.3. Durée d'exécution et planning prévisionnel

Le présent marché est conclu pour une échéance de mission au 31/12/2020 soit une durée d'environ 23 (Vingt-trois) mois à compter de son démarrage. Le démarrage prévisionnel de la prestation est le 15 janvier 2019.

3.4. Cession de droits

Le prestataire retenu s'engagera à céder à titre exclusif l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou titres de toute nature, y compris les droits d'exploitation, afférents aux résultats de la prestation.

3.5. Conditions générales d'achats

Le marché est soumis aux dispositions des Conditions générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles de Bpifrance 2017, jointes au présent document.

4. DISPOSITIONS GENERALES

4.1. Soumission des offres

L'offre sera présentée par une seule entreprise.

Le groupement ou la sous-traitance n'est pas acceptée dans le cadre de cette mission.

4.2. Modification du détail du dossier de consultation

Bpifrance se réserve le droit d'apporter au plus tard, quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite ci-dessus est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

4.3. Option / Variante

Les options et les variantes ne sont pas admises.

4.4. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

4.5. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

4.6. Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué des pièces suivantes hiérarchisées par ordre décroissant d'importance suivant. Cet ordre prévaut en cas de contradiction entre ces documents :

- L'acte d'engagement (Attri 1) ;
- Le présent dossier de consultation ;
- Les conditions générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles de Bpifrance ;
- Offre technique et financière.

5. DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

5.1. Contenu du dossier de la consultation

Le dossier de la consultation comprend les pièces suivantes :

- Le dossier de consultation du marché ;
- Les Conditions générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles de Bpifrance.

5.2. Demande de renseignements et documents complémentaires

Toutes les demandes de renseignements ou questions sont à adresser par voie électronique à l'adresse https://www.achatpublic.com/sdm/ach/gen/ach_home.do?PCSLID=CSL_2018_s99ue6r2Oy&v=1

Le courriel aura pour objet l'intitulé du présent Appel d'Offres.

5.3. Contenu des réponses

Les réponses à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues au plus tard à la date mentionnée en bas de la première page du présent document par voie électronique à l'adresse :

https://www.achatpublic.com/sdm/ach/gen/ach_home.do?PCSLID=CSL_2018_s99ue6r2Oy&v=1

Le courriel aura pour objet l'intitulé du présent Appel d'Offres et ne devra pas excéder la taille de 8 Mo.

Les entreprises auront à produire :

A. Un dossier de candidature complet comprenant les pièces suivantes :

DUME (Document unique de marché européen) :

- À compléter en ligne sur <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>
- Ou à télécharger sur <http://www.marche-public.fr/Marches-publics/Textes/Directives/Reglement-2016-7-DUME-annexe2.pdf>

B. Un dossier pour l'offre comportant les documents suivants :

Une offre technique et financière consistant en une note précise et succincte comprenant les points suivants :

- La compréhension du besoin ;
- Le profil des intervenants : expérience, expertise qui seront dédiés à l'exécution du marché ;
- La grille tarifaire [ou la proposition financière] exprimée obligatoirement en euro HT.

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

Les dossiers qui seraient reçus par voie électronique après la date et l'heure limites fixées ci-dessus seront rejetés.

Si des pièces à fournir au titre de la candidature sont manquantes, le client peut décider d'exercer sa faculté de régularisation des candidatures dans les conditions fixées à l'article 55 du décret du 25 mars 2016, susmentionnés.

Bpifrance convoquera tous les candidats retenus en vue d'une audition avant le choix du prestataire.

6. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.

Les propositions sont appréciées au moyen de la liste des critères pondérés et publiés dans l'avis d'appel public à la concurrence pour la consultation. Les notations seront réalisées sur la base de 5 niveaux :

- 1 : faible
 - 2 : passable
 - 3 : assez bien
 - 4 : bien
 - 5 : très bien
-
- **Critère 1 : Conditions financières de la proposition : 30%**
 - Notation effectuée sur la base de l'écart entre la proposition au tarif retenu le plus bas (Pf) et le plus haut (PF) découpée en tranche équivalente
 - Exemple
 - Valeur d'une Tranche (VT) : $(PF - Pf) / 5$
 - Tranche 1 : faible $PF - VT < Tranche 1 \leq PF$
-
- **Critère 2 : Compétences selon profil et connaissances requis : 40%**
 - Notation effectuée sur la base de l'écart entre la proposition couvrant le moins de compétences attendues (Cf) et celle couvrant le plus de compétences attendues (CF) découpée en tranche équivalente
 - Exemple
 - Valeur d'une Tranche (VT) : $(CF - Cf) / 5$
 - Tranche 1 : faible $Cf \leq Tranche 1 < Cf + VT$
-
- **Critère 3 : Références de missions similaires sur l'expérience exigée sur la mission : 30%**
 - Les stages de fin d'étude ne sont pas comptabilisés
 - Notation effectuée comme suit :
 - 1 : faible : débutant
 - 2 : passable : =expérience exigée -2 ans
 - 3 : assez bien : =expérience exigée -1 an
 - 4 : bien : =expérience exigée
 - 5 : très bien : > expérience exigée

Les offres inappropriées, inacceptables, anormalement basses au regard des pratiques du marché et irrégulières sont éliminées (non classées). Les autres offres sont classées par ordre décroissant.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché doit produire l'ensemble des documents justificatifs et moyens de preuve décrits à l'article 51 du décret n°2016-360.

ATTENTION : à défaut de transmission de ces documents dans le délai impératif indiqué par Bpifrance, l'offre du candidat attributaire est rejetée.

Après attribution du marché, Bpifrance avise tous les autres candidats du rejet de leur offre.

Seul le candidat retenu signera l'ATTRI1 après l'attribution finale.

Après signature de l'acte d'engagement par le représentant du Client, le marché est notifié au titulaire, conformément aux dispositions de l'article 103 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

La sous-traitance de la totalité du marché est interdite.

7. MODALITES ESSENTIELLES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

L'exécution du marché sera financée par le budget de Bpifrance Assurance Export.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception de la facture accompagnée d'une copie du CRA (Compte-Rendu d'Activités) établi mensuellement et validé par le Responsable de service.

La facture avec la pièce justificative doit être envoyée exclusivement par voie électronique à l'adresse dsiaba@bpifrance.fr

8. VOIES DE RECOURS

Les recours relatifs à la passation des marchés peuvent s'exercer dans les cas et les conditions prévues par l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique.

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal de Grande Instance de Paris
4 boulevard du Palais
75055 Paris cedex 01
Tél. : 01 44 32 51 51

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Greffe du Tribunal de Grande Instance de Paris.